

# Apprendre à recevoir

Juillet 2012

Infolettre créée par François Mercier,  
auteur du livre « Apprendre à recevoir ».

Volume 2, numéro 2

Cette infolettre s'adresse à des organismes communautaires ou charitables québécois, ainsi qu'à des personnes qui ont indiqué leur intérêt pour les dons planifiés. Si vous ne désirez pas recevoir cette infolettre, [cliquez sur le lien suivant](#).



[Accédez au site  
présentant le livre.](#)

## Dans ce numéro

**Pourquoi les gens donnent-ils?**

[Nous écrire](#)

**Bonnes vacances**

**Pourquoi les gens donnent-ils?**

Le [Ministère de l'agriculture, de l'alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario](#) publie une **fiche intéressante sur les motivations des donateurs et les règles à suivre pour réussir votre sollicitation.**

Comme une foule d'autres sources, le Ministère met en évidence le fait que « **les gens donnent aux gens** ».

J'ai longtemps cru, à tort, que la notoriété de l'organisme était le facteur déterminant pour générer des dons.

Récemment, je participais à une rencontre de réflexion d'un organisme où une personne est venue brasser la cage des administrateurs. Son message était essentiellement le suivant : si vous croyez que les gens vont donner parce qu'ils connaissent votre organisation, parce que vous avez une excellente réputation, parce que vous administrez avec intégrité et efficacité les dons que vous recevez, parce que vous êtes efficaces dans votre façon de demander, vous êtes condamnés à périr d'ici dix ans.

La saine gouvernance d'une organisation et sa notoriété sont des accessoires essentiels dont les donateurs tiennent compte, mais ils ne sont pas suffisants pour motiver à donner.

[... lire la suite...](#)

**Quelles que soient les vacances que vous preniez, qu'elles soient source de repos et de ressourcement.**



Nous définissons le don planifié comme un geste réfléchi d'une personne qui souhaite, d'une façon significative, soutenir une cause qui lui tient à cœur. Pour réaliser ses objectifs de dons, elle est généralement accompagnée d'un spécialiste qui l'aide à intégrer son geste dans sa planification financière, fiscale ou successorale.

Pour une définition « officielle », cliquez sur ce lien.

### Liens utiles pour des informations complémentaires



Pour obtenir le soutien d'une fondation communautaire dans votre région (cliquez sur le nom de votre région) : Abitibi-Témiscamingue, Estrie, Gaspésie-Îles, Grand Montréal, Grand Québec, Lanaudière, Laurentides, Mauricie.

